

# ANGELEEN BIO

FOURRAGE - TRÈS PRÉCOCE (S0)



## Rendement et énergie en fin de groupe S0



### POINTS FORTS

Très bon niveau de rendement fourrage

Excellent niveau d'UF (profil amidon)

Très bonne vigueur de départ

### SITUATION OFFICIELLE

Inscrit UE 2023

**BESOINS EN SOMMES DE T°C (BASE 6°C)**

Semis-Floraison : 840°C

Pour 32 % de M.S. : 1400°C à 1440°C



### PROFIL AGRONOMIQUE

Vigueur de Départ	● ● ● ● ○
Aptitude à rester vert	● ● ● ○ ○
Tolérance à la verse	● ● ● ● ○
Gabarit	Court ● ● ● ● ○ Haut
Hauteur insertion d'épi	Basse ● ● ● ○ ○ Haute
Port de feuilles	Retombant ● ● ● ● ● Dressé

### PROFIL MALADIES

Tolérance au charbon des inflorescences	● ● ● ● ○
Tolérance à l'helminthosporiose	● ● ● ● ○

### PROFIL VALEUR ALIMENTAIRE



### POSITIONNEMENT

Avec sa très bonne vigueur de départ, ANGELEEN assure un bon démarrage de la culture et un excellent rendement en fin de groupe S0. Sa concentration UFL provient à la fois des fibres et de l'amidon.

En cas de surplus, une récolte est possible en grain ou MGH pour compléter les rations.

### OBJECTIF DE PEUPEMENT CONSEILLÉ (en plantes/ha)

Très haut potentiel : 105 000 pl

Terres profondes : 100 000 pl

Terres sèches Faible RU : 95 000 pl

Pour le réglage du semoir, tenir compte des pertes éventuelles à la levée, en fonction des conditions de semis.

Semences issues de l'Agriculture Biologique  
Seeds from Organic Farming



#### PRODUCTION DES SEMENCES

L'Agriculture Biologique est un mode de production qui recourt à des pratiques culturales et d'élevage limitant l'utilisation d'intrants chimiques. Elle exclut notamment l'usage des produits chimiques de synthèse et des OGM. Une semence commerciale certifiée « Agriculture Biologique » (AB) est une semence dont :

- La multiplication au champ a été conduite conformément aux règles de l'Agriculture Biologique
- Le process (récolte, calibrage, stockage, conditionnement, transport, étiquetage,...) respecte ces mêmes règles.

#### TRAITEMENT DES SEMENCES

Les semences de maïs AB sont livrées sans traitement de semences.

#### CERTIFICATION

L'ensemble des variétés BIO/AB commercialisées par Limagrain Europe figure sur les certificats de Limagrain Europe.

La certification du mode de production biologique a été délivrée par l'organisme de contrôle qui atteste que notre société s'est engagée à respecter les règles de production biologique en vigueur. Elle est apte à faire produire, à préparer et à commercialiser des produits conformes au mode de production biologique.

Les partenaires de Limagrain pour la multiplication et le conditionnement de semences disposent également de la double certification « Biologique ».